TotalEnergies Gas & Power limited, London, Meyrin - Geneva Branch

Object : Réponse à la consultation sur le projet d'évolution des règles de marché - SSY

Genève, mardi 07 mai 2024

TotalEnergies Gas & Power Limited accueille favorablement la possibilité de répondre à cette consultation de RTE sur Picasso. En effet, Picasso joue un rôle essentiel dans l'amélioration de la flexibilité du système électrique et peut servir de levier pour optimiser l'utilisation des actifs flexibles essentiels afin d'intégrer de manière optimale les énergies renouvelables dans les réseaux.

Si TotalEnergies est favorable aux mesures de mitigation proposées par l'Ensto-E et soutient les initiatives menant à une maitrise des coûts des écarts, nous évaluons que des pics de prix observés ces derniers mois sur la plateforme, restent à mettre en perspective en ce qui concerne :

- Un manque de liquidité résultant d'une connexion tardive de nombreux gestionnaires de réseau européens, qui n'ont pas encore mutualisé leurs volumes
- Des règles de marché sur le marché intra-journalières variables selon les pays. Ces divergences, en court d'harmonisation, entrainent des formations de prix différentes d'un pays à l'autre.

Dans ce cadre, il est important de prendre en compte le caractère exceptionnel et temporaire de l'ensemble des mesures, faute de quoi la liquidité nécessaire au bon fonctionnement de la plateforme risque de ne jamais atteindre le niveau requis.

Par ailleurs, TotalEnergies estime que les mesures de mitigation doivent respecter certains principes intrinsèques à une bonne tenue de marché. En particulier, elles doivent se conformer à des règles élevées de **transparence**, reposant sur des **paramètres quantifiables**, justes, et **définis ex-ante plutôt que ex-post** de façon à apporter aux porteurs de projets d'actifs flexibles la visibilité nécessaire pour contribuer efficacement à la stabilité du marché. TotalEnergies considère que les propositions concernant la demande élastique de RTE doivent évoluer sur 3 aspects :

- **La définition du prix cap** appliquée à la demande non-élastique doit se baser sur une formule connue par les acteurs de marché et ne doit pas être d'une estimation de RTE se basant sur une moyenne, qui plus est pondérée, des prix aFRR qui ne reflètent pas les offres les plus élevées.
- Le **déclenchement de cette demande**. RTE mentionne qu'elle pourrait se déclencher eut égard au prix journalier ou mFRR. Il semble essentiel de distinguer un prix de flexibilité à un instant T lié au prix des écarts et un prix journalier.
- La **détermination du Seuil séparant besoin inélastique et élastique** : avec la proposition soumise à consultation, RTE souhaite s'assurer que PICASSO lui permette de baisser son prix d'activation. La quote-part des volumes éligibles à la demande élastique doit être également connues ex-ante.

En conclusion, TotalEnergies soutient les efforts de l'Entso-E et d'ACER visant à introduire des mesures de "price mitigation" pour maitriser les volumes et les coûts des écarts, et donc assurer la stabilité et l'efficacité du marché de l'énergie. Cependant, nous estimons que ces mesures doivent être mises en œuvre de manière transparente, équitable, et définies selon des critères quantifiables ex-ante afin de favoriser l'innovation et la croissance continue des actifs flexibles participant à Picasso.